

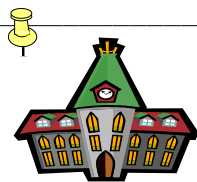


DECEMBRE 2006

COMMUNE DE TROINEX

# FLASH-INFORMATION

*Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !*



## Fermetures durant les Fêtes

Le secrétariat de la Mairie sera fermé  
dès le **vendredi 22 décembre à 16h00**.  
Réouverture le **mardi 2 janvier 2007 à 8h30**.  
En cas d'urgence **uniquement**, vous  
pouvez appeler le 079/211.59.41

Le bureau d'Etat Civil sera fermé aux mêmes dates et **en cas d'urgence uniquement**, veuillez appeler l'arrondissement de Plan-les-Ouates (079/232.03.93)

La bibliothèque municipale sera fermée  
du **22 décembre au 11 janvier 2007**.

## Déchets ménagers

Durant les fêtes de fin d'année, les levées des ordures ménagères auront lieu **aux jours habituels**.

## Sapins de Noël

Un ramassage aura lieu le  
**mardi 9 janvier 2007**.

## Paroisse protestante de Troinex - Veyrier

24 décembre	Temple de Veyrier	23h00	Culte de longue veille
25 décembre	Temple de Troinex	10h00	Culte de Noël
21 janvier	Eglise de Compesières	10h30	Célébration œcuménique de la semaine de l'unité

## Paroisse catholique de Troinex

24 décembre	Eglise de Troinex	17h00	Messe des familles
24 décembre	Eglise de Compesières	22h30	Messe de la nuit de Noël
25 décembre	Eglise de Troinex	10h00	Messe de Noël
30 décembre	Eglise de Troinex	18h00	Messe
31 décembre	Eglise de Veyrier	10h30	Messe
1er janvier	Eglise de Veyrier	11h00	Messe

Editeur : Mairie de Troinex — Grand-Cour 8 — 1256 Troinex

Tél. 022 784 31 11 Fax : 022 784 39 08 E-mail : [mairie@troinex.ch](mailto:mairie@troinex.ch) Internet : <http://www.troinex.ch>

Imprimeur : R. Pot—1212 Grand-Lancy

## Communications de la Mairie

### Où aller pendant les fêtes de fin d'année ?

Vous êtes seul(e) durant les fêtes et souhaitez rencontrer d'autres personnes ? Un calendrier des animations, veillées et fêtes organisées dans le canton entre le 12 décembre 2006 et le 2 janvier 2007 peut être consultée à la Mairie et sur les panneaux d'affichage officiels.



### Médailles pour chiens

Les médailles obligatoires sont en vente depuis le 1er décembre 2006 au secrétariat de la Mairie. Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de s'acquitter de l'impôt 2007 avant le 31 janvier 2007.

Les médailles ne peuvent être délivrées qu'aux habitants de Troinex et uniquement sur présentation de l'attestation d'assurance RC et du carnet de vaccination, avec preuve de la vaccination contre la rage et de la pose de la puce électronique.

### Déneigement des trottoirs - Rappel

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété. A cet effet, vous trouverez ci-dessous un extrait du **Règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques** :



*Art. 22 Nettoyage en cas de neige et verglas*

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires (...) ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

### Horaires TPG - Lignes 44 et 45

Les horaires des lignes 44 et 45 n'ayant pas changé, la mairie ne rééditera pas de nouveau guide des horaires. Ce dernier reste toutefois disponible sur demande au secrétariat de la mairie (tél. 022 / 784.31.11).

### Espace de récupération (ESREC) - LA PRAILLE

Un nouvel espace de récupération (ESREC) est ouvert à la Praille depuis la fin du mois de mars. Similaire au site de Châtillon, cet espace est réservé aux particuliers et gratuit. Vous pouvez y déposer tous vos déchets ménagers (encombrants, gravats, verre, papier, déchets de jardin, appareils électriques et électroniques...). Du personnel est à disposition pour vous aider à décharger votre véhicule et répondre à vos questions.



## Budget 2007

Dans sa séance du 13 novembre 2006, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget de fonctionnement et le plan des investissements pour 2007. Les projets présentés par la Mairie ont été examinés de manière approfondie par la commission des finances et ont fait l'objet de quelques amendements. Rappelons que le budget fixe les grandes lignes des activités et projets communaux pour l'année suivante et qu'il s'agit donc d'un des dossiers les plus importants à étudier par les autorités.

Au niveau des revenus, le taux des centimes additionnels restera à 40 cts, soit inchangé depuis 2005. Selon les prévisions du Département des finances, nos recettes fiscales devraient être bonnes en 2007, mais par prudence, nous avons inscrit un montant sensiblement inférieur au budget afin d'éviter toute mauvaise surprise. Relevons que le Conseil municipal a par ailleurs décidé de reconduire la déduction de 100% sur la taxe professionnelle communale pour l'année 2007.

En ce qui concerne les charges, les postes importants tels que l'Administration générale ou la Protection de l'environnement sont stables par rapport à 2006, alors que des augmentations de 3 à 8 % sont enregistrées dans les domaines de la Sécurité, de la Culture et des loisirs et des Routes communales.

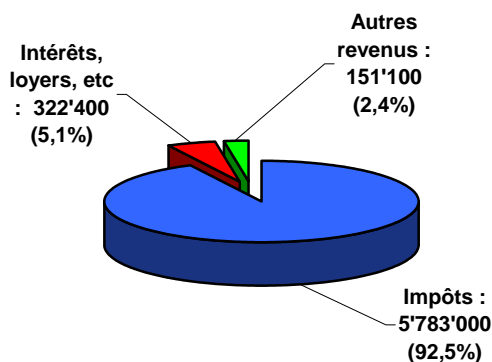
Le budget de fonctionnement en quelques chiffres :

Total des revenus : CHF 6'256'500.-

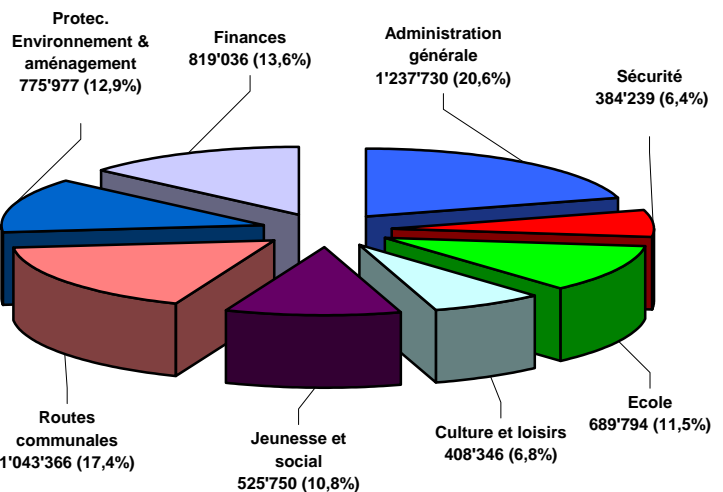
Total des charges : CHF 6'011'038.-

Excédent revenus : CHF 245'462.-

Répartition des revenus (en francs)



Répartition des charges (en francs)



## Plan des investissements

Principales dépenses d'investissements prévues en 2007 :

- Suite (et en principe fin, soit jusqu'au vote du crédit de construction) de l'étude de la nouvelle salle communale : Fr. 600'000.-
- Frais pour l'étude du projet de transformation de la salle communale existante en classes d'école : Fr. 160'000.-
- Prêt de la commune pour le projet d'EMS intercommunal : Fr. 200'000.-
- Fin des travaux de transformation de l'ancienne mairie (Gd-Cour 2) : Fr. 500'000.-

## Nouveau : une carte postale de Troinex !

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une carte postale de la commune (cf. photo ci-dessous) est en vente au secrétariat de la mairie au prix de Fr. 1.- la carte.



## Concours des balcons fleuris 2006

Belle récompense pour notre service de la voirie et des espaces verts : il a reçu le 1er prix du concours des balcons fleuris dans la catégorie « communes de 1000 à 5000 habitants » et surtout le 1er prix du concours général intercommunal pour la commune la mieux fleurie du canton. Nous tenons à féliciter nos jardiniers, MM. Charrière et Pellaz, pour l'excellent travail fourni.



**LES SOCIÉTÉS COMMUNALES  
VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL  
ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2007**

